

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 9 OCTOBRE 2014**

Délibération
n° 2014.10.223

**Tarifs 2015 : prix de
l'eau potable**

LE NEUF OCTOBRE DEUX MILLE QUATORZE à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **3 octobre 2014**

Secrétaire de séance : Jacky BONNET

Membres présents :

Jean-François DAURE, Marie-Hélène PIERRE, Denis DOLIMONT, Fabienne GODICHAUD, Michel GERMANEAU, Jacky BOUCHAUD, Isabelle FOSTAN, Gérard DEZIER, Yannick PERONNET, Bernard CONTAMINE, Jacques PERSYN, Guy ETIENNE, Danielle BERNARD, Anne-Marie BERNAZEAU, André BONICHON, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Patrick BOURGOIN, Gérard BRUNETEAU, Sylvie CARRERA, Stéphane CHAPEAU, Véronique DE MAILLARD, Catherine DEBOEVERE, Armand DEVANNEAUX, Bernard DEVAUTOUR, Karen DUBOIS, Jacques DUBREUIL, François ELIE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Nicole GUENOLE, Nicole GUIRADO, Joël GUITTON, Isabelle LAGRANGE, André LANDREAU, Elisabeth LASBUGUES, Françoise LEGRAND, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Annie MARC, Catherine MAZEAU, Daniele MERIGLIER, Marie-Claude MONTEIL, François NEBOUT, Jean-Philippe POUSSET, Bernard RIVALLEAU, Olivier RIVIERE, Zahra SEMANE, Elisabete SERRALHEIRO COSKUN, Jean-Luc VALANTIN, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU

Ont donné pouvoir :

Mireille BROSSIER à Michel GERMANEAU, Samuel CAZENAVE à Patrick BOURGOIN, Danielle CHAUVET à Elisabeth LASBUGUES, Françoise COUTANT à Jacky BONNET, Martine FRANCOIS ROUGIER à Véronique DE MAILLARD, Janine GUINANDIE à Jacky BOUCHAUD, Philippe LAVAUD à Jean-François DAURE

Excusé(s) :

Absent(s) :

Mireille BROSSIER, Samuel CAZENAVE, Danielle CHAUVET, Françoise COUTANT, Martine FRANCOIS ROUGIER, Janine GUINANDIE, Philippe LAVAUD

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 09 OCTOBRE 2014**DELIBERATION
N° 2014.10.223**PROXIMITE ET SERVICES A LA POPULATION / EAU
POTABLERapporteur : **Monsieur DOLIMONT****TARIFS 2015 : PRIX DE L'EAU POTABLE**

Par délibération n° 209 du 17 octobre 2013, le conseil communautaire a fixé pour l'année 2014 les tarifs de l'eau potable.

Pour l'année 2015, il est précisé que les tarifs des différentes redevances de l'Agence de l'Eau incorporées à la tarification de l'eau potable devraient augmenter (1,64% pour la redevance pollution domestique, hausse inconnue pour la redevance prélèvement). Celles-ci seront intégralement répercutées sur l'usager.

Vu l'avis favorable de la commission proximité et services à la population du 17 septembre 2014,

Vu l'avis favorable de la commission ressources et prospectives du 1^{er} octobre 2014,

Je vous propose :

D'APPROUVER à compter 1^{er} janvier 2015, une augmentation de 1% du tarif de l'eau potable et d'arrêter les tarifs ci-dessous :

Désignations	Tarif 2015 (€ HT)
<u>Abonnement forfaitaire annuel</u>	
Compteur inférieur ou égal à 20 mm	29,47 €
Compteur strictement supérieur à 20 mm et inférieur ou égal à 60 mm	98,12 €
Compteur strictement supérieur à 60 mm	196,39 €
<u>Prix du m³ consommé</u>	1,0028 €

DE PRECISER QUE les tarifs des différentes redevances incorporées à la tarification de l'eau seront intégralement répercutés sur l'usager.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE ,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

10 octobre 2014

Affiché le :

10 octobre 2014